



ÉGUISSHEIM

De gueules au saint Pierre de carnation sur une terrasse de sinople habillé d'argent, le manteau d'or, tenant de sa main droite une clé de sable et de sa gauche un livre fermé de même.

Ces armoiries sont celles que la grande-maîtrise chargée sous Louis XIV de l'établissement de l'*Armorial général* a attribuées à Éguisheim en s'inspirant du sceau de la ville en usage au XVII^e siècle. Des sculptures du XVI^e siècle montrent qu'Éguisheim avait anciennement pour emblème les deux clés de saint Pierre posées en sautoir – l'église est dédiée aux saints Pierre et Paul – et le conseil municipal d'Éguisheim avait demandé en 1814 l'autorisation de les prendre pour armoiries officielles.

Éguisheim qui apparaît au XI^e siècle sous la dénomination « Egenesheim » a appartenu à l'illustre famille des comtes d'Éguisheim et de Dabo. Après l'extinction de celle-ci en 1225 il fut acquis par les évêques de Strasbourg qui l'ont érigé en ville au XIII^e siècle et l'ont conservé jusqu'à la Révolution.

SOURCES : WALTZ, *L'art héraldique en Alsace*, p. 11-14 ; *Arm. gén.*, p. 270, n° 232.